

15.0 crédits

Enseignants:	
Langue d'enseignement:	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Quel que soit le sujet, le mémoire de master permet à l'étudiant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réaliser une analyse critique et une synthèse d'une question scientifique donnée,</li> <li>- contextualiser une problématique en lien avec les connaissances actuelles,</li> <li>- exposer les résultats de son travail en justifiant ses choix méthodologiques, en argumentant ses hypothèses et en exposant scientifiquement les résultats obtenus.</li> </ul>
Acquis d'apprentissage	<p>Le mémoire doit montrer l'aptitude de son auteur à exposer correctement les résultats d'un travail personnel, objectif et méthodique, dont la qualité n'est pas nécessairement liée à l'étendue.</p> <p>Le mémoire est, au même titre que les autres formes d'enseignement, un moyen de formation constitutif des programmes où il est prévu. Il s'agit d'un travail de recherche demandé aux étudiants qui, à ce stade de la formation, doit être considéré comme initiant à la recherche dans la discipline concernée.</p> <p>Le mémoire consiste en un travail de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>" spécifique, vis-à-vis des autres activités d'enseignement ;</li> <li>" méthodique, dont les fondements sont assurées par la formation de base ;</li> <li>" intégré dans le programme et limité dans l'étendue du sujet.</li> </ul> <p>cf. Dispositions relatives au mémoire (<a href="http://www.uclouvain.be/61093.html">http://www.uclouvain.be/61093.html</a>)</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>Le mémoire, qui sera rédigé dans une des deux langues inscrites au programme de l'étudiant, doit présenter les résultats d'un travail personnel et critique, ainsi que la méthodologie scientifique utilisée pour obtenir ces résultats. Dans sa présentation, le mémoire doit respecter les conventions scientifiques et bibliographiques de la discipline.</p>
Autres infos :	<p>Pour le 15 décembre de la première année du master, l'étudiant transmettra au secrétariat MULT un formulaire-mémoire reprenant le sujet du mémoire envisagé. Ce formulaire devra obligatoirement être signé pour accord par le promoteur.</p> <p>Pour le 20 mai de la première année du master, l'étudiant transmettra un plan détaillé du mémoire et une bibliographie plus au moins complète à son promoteur.</p> <p>Le mémoire (d'une longueur de 15.000 à 17.000 mots, hors annexes) est supervisé par un promoteur. Si le sujet du mémoire le requiert ou à la demande de l'étudiant ou du promoteur, un co-promoteur peut être sollicité et désigné. Le jury du mémoire est composé du promoteur et d'un lecteur.</p> <p>Evaluation : Le mémoire sera évalué en fonction de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'atteinte de ses objectifs</li> <li>- la capacité à réaliser une synthèse pertinente et bien documentée</li> <li>- l'investissement personnel et la capacité à discuter les choix méthodologiques</li> <li>- la cohérence et la complétude du travail effectué</li> <li>- la qualité de la langue et la pertinence de la formulation écrite.</li> </ul>
Cycle et année d'étude :	> <a href="#">Master [120] en communication multilingue</a>
Faculté ou entité en charge:	MULT